



Addendum Newsletter de Priartem n°18 - avril 2017

Info dernière minute : **Linky, rapport du CGEDD, PRIARTEM dépose un recours devant la CADA... et est reçue au cabinet de la ministre de l'Environnement mardi 26 avril**

Souvenons-nous : en pleine fronde anti-Linky, Ségolène Royal décide, au printemps 2016, de missionner le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD), placée sous sa responsabilité, d'une étude sur le déploiement du Linky.

Alors que l'ANFR et l'ANSES ont été pressées, par leurs tutelles, de sortir des rapports incomplets, le rapport du CGEDD, remis semble-t-il complet et sans doute depuis plusieurs mois, n'est toujours pas publié.

Et ce, malgré une [demande explicite](#) que nous avons transmise à la Ministre en janvier 2017, et ce, malgré la [réponse](#) toute aussi explicite que nous avons fini par recevoir de la Ministre elle-même, en date du 22 mars.

Ces « bizarreries », ayant été relatées par le [Canard Enchaîné](#), dans son numéro daté du 19 avril, article qui annonçait le dépôt de notre [recours devant la CADA](#) (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) pour avis sur la non-publication du rapport, nous avons été contactés par le Cabinet de la Ministre et nous y sommes reçus mardi après-midi. Nous espérons en savoir plus, non seulement sur le contenu du rapport mais surtout sur les intentions de la Ministre, laquelle ne dispose plus que de quelques semaines pour agir.

Un tribunal italien reconnaît un lien entre usage du portable et tumeur

Roberto Romeo, employé de longue date chez Telecom Italia, vient d'obtenir un jugement favorable à son indemnisation par une rente mensuelle de la Sécurité sociale après que le tribunal ait statué sur le lien entre sa tumeur, non-cancéreuse mais ayant conduit à une perte d'audition, et un usage intensif de son téléphone professionnel. Le jugement est susceptible d'être porté en appel.

Selon ses avocats, ce verdict a été possible parce que l'expert auprès de la cour a refusé de prendre en considération des études, négatives, financées par les industriels, ce que nous apprend l'article en anglais d'[Associated press](#). Celui-ci s'est appuyé notamment sur les conclusions du CIRC de 2011, classant les radiofréquences cancérigènes possibles et sur les travaux de Hardell publiés en 2013 et 2014, selon [la Repubblica de Turin](#).

Nous vous laissons juge de la retranscription faite par certains médias, occultant ce « détail » [ex 1](#), [ex 2](#)...

Pour le droit de voyager sans wifi et sans ondes : Déjà 1000 signataires, continuons !

La pétition, initiée par le collectif « Pour le droit de voyager sans WiFi » avec PRIARTEM et soutenue par trois autres grandes ONG nationales (le WECF, Agir pour l'environnement et le RES) comptabilise déjà 1000 signataires en une semaine.

N'hésitez pas à signer, faire suivre et faire signer pour que, fort de ce soutien citoyen, nous puissions faire avancer ce sujet important dès la mise en route du nouveau gouvernement.

<https://www.change.org/p/madame-la-déléguée-interministérielle-à-l-accessibilité-pour-le-droit-de-voyager-dans-des-wagons-sans-wifi-et-sans-ondes>

PRIARTEM - Association Loi de 1901
5, Cour de la Ferme Saint-Lazare 75010 Paris
Tél : 01 42 47 81 54
<http://www.priartem.fr>